

BAREME D'HONORAIRES 2018 (1^{er} mars)

LOCATION d'habitation		TRANSACTION	
			CHARGE ACQUEREUR TTC
	H.T	T.T.C	<i>Honoraires pour la vente d'un bien en copropriété (appartement ou maison)</i>
Honoraires location pour locaux d'habitation sur les encaissements annuels hors charges (*) pour visite, dossier et actes		10€/m ² 3€/m ²	De 0 à 50000€ 5000€
Honoraires d'état des lieux (Les loyers s'entendent mensuels.)			De 50001€ à 74999€ 9%
Les honoraires sont plafonnés à un mois de loyer Hors Charge			De 75000€ à 100000€ 8%
Honoraires de location & rédaction d'acte des box-parking-cave & garage	100,00	120,00	De 100001€ à 150000€ 7%
Honoraires de renouvellement de bail & avenant*	150,00	180,00	De 150001€ à 300000€ 6%
			De 300001€ à 400000€ 5%
			De 400001€ et au-delà 4,5%
			<i>Honoraires pour la vente d'un bien individuel</i>
LOCATION commerces et locaux d'activité			De 0€ à 250000€ Application du barème des biens en copropriété
Honoraires de rédaction d'actes de baux commerciaux & professionnels (à la charge du locataire ou du propriétaire) Sur la base du loyer HT & HC de la première période triennale	10,00%	12,00%	De 250001 à 500000€ 4,5%
Honoraires de rédaction des actes de baux commerciaux ou professionnels Nouveau bail ou renouvellement (à la charge du locataire) Base : loyer annuel x 9 ans Loyer mensuel inférieur à 500€ Loyer mensuel supérieur à 500€	0,50%	0,60%	De 500001€ et au-delà 4%
	180,00	216,00	
	350,00	420,00	
Frais de construction des dossiers ANAH en % du montant TTC des travaux minimum	7,00%	8,40%	
	170,00	204,00	<i>Pour toute vente de parking ou garage nous appliquons un tarif unique de 2 000€ TTC</i>